

Les inscriptions en 1945-1946 se répartissent ainsi par province: Ile du Prince-Edouard, 28; Nouvelle-Ecosse, 533; Nouveau-Brunswick, 357; Québec, 1,548; Ontario, 4,426; Manitoba, 2,650; Saskatchewan, 2,652; Alberta, 1,987; Colombie-Britannique, 4,160; Yukon, 192; et Territoires du Nord-Ouest, 272.

Sous-section 5.—Ecoles des Territoires du Nord-Ouest

Les moyens d'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest sont en grande partie entre les mains de deux confessions religieuses, l'Eglise catholique et la Church of England, et consistent en internats et externats situés aux principaux établissements. La construction de ces écoles a été possible grâce aux subventions du gouvernement fédéral et leur entretien est assuré par les subventions annuelles du gouvernement. De plus, le gouvernement fournit de l'outillage et des fournitures.

La seule école publique maintenue par le fisc local est située dans le centre minier de Yellowknife, ville qui s'étend rapidement. Il y a aussi un externat non confessionnel à Fort-Smith maintenu au moyen des frais scolaires. Le gouvernement aide ces deux écoles par une subvention annuelle.

L'éducation est administrée par le Conseil territorial du Nord-Ouest (voir p. 91) qui agit en qualité de corps législatif et consultatif auprès du ministre des Mines et Ressources. A l'été de 1946 a été nommé le premier inspecteur des écoles, lequel a par la suite visité toutes les écoles du district de Mackenzie. Nombre de changements, fondés sur ses constatations et ses recommandations, sont en voie de réalisation dans l'organisation et l'administration de l'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest.

Une décision intéressante à noter est celle qu'a prise récemment le Conseil territorial du Nord-Ouest d'accorder une subvention de \$150,000 pour la construction d'une nouvelle école publique moderne à Yellowknife. Cette école sera du dernier cri dans tous les détails et sera outillée pour la formation professionnelle dans divers métiers, y compris le commerce, la science ménagère, l'atelier de machine et la charpenterie. D'autres plans prévoient l'organisation d'externats à nombre de points qui ne disposent pas encore de moyens d'instruction.

Les écoliers des Territoires se recrutent parmi les Indiens, les Eskimos, les Métis et les blancs. La majorité fréquentent l'internat à cause des distances et de la nature essentiellement nomade d'une grande partie de la population. Malgré de grandes difficultés et privations, le personnel des diverses écoles remplit d'une manière louable sa tâche qui consiste à adapter les indigènes aux poussées de la civilisation moderne.

PARTIE II.—AUTRES INITIATIVES ÉDUCATIONNELLES

Section 1.—Relation entre les arts et l'éducation

Beaux-arts.—Les beaux-arts sont un sujet facultatif dans les cours des facultés des arts d'un certain nombre d'universités de langue anglaise, où ils peuvent être choisis parmi cinq sujets pendant un an ou deux. En certaines universités, comme l'Université Acadia (N.-E.), il y a six cours facultatifs ou plus. L'Université Mount Allison (N.-B.) et l'Université de Toronto (Ont.) offrent un nombre suffisant de cours pour conduire au grade de bachelier avec spécialisation en beaux-arts.